



LAEP Lorraine

L'évaluation

Compte-rendu de la journée du 13 mars 2008 à Fontenoy-la-Joûte Thématique développée à partir des expériences de LAEP :

Intervention de Dominique Padoin (accueillante à « La Ribambelle » et à « La Farandole » à Creutzwald) :

L'évaluation n'a pas été « pensée » au départ du projet (ouverture de La Ribambelle fin 1991). Mais, au moment de l'élaboration des bilans annuels, s'est posé le problème de rendre compte du travail effectué dans le LAEP d'un point de vue qualitatif ; le bilan quantitatif n'ayant jamais posé problème.

Suite à l'intervention de Nathalie Jung en 2004, nous avons travaillé au sein de l'ADEFI à l'élaboration d'une grille inspirée de celle de la Papothèque mais sensée être plus simple à exploiter. Cette grille reprend nos objectifs, dont certains ne sont sans doute pas communs à d'autres LAEP. En effet, nous nous inscrivons dès l'origine du projet dans un cadre « politique de la ville » avec des objectifs liés aux finalités de cette politique telles que le désenclavement des quartiers, la mixité sociale, l'ouverture des familles sur l'extérieur (vie sociale et scolaire) avec des liens noués de façon privilégiée avec des partenaires comme les centres sociaux et les écoles.

Ce travail avec les collègues a permis de retravailler sur les objectifs, d'avoir en tête ce à quoi il faut être attentif et de mener une réflexion sur la méthodologie : construction, présentation de bilans cohérents et lisibles pour les financeurs et les partenaires. Concrètement, cette grille n'a pas été utilisée sur du long terme (nous l'avons utilisée à Creutzwald pendant 1 an). Pourquoi avons-nous abandonné cet outil ? Il y a sans doute plusieurs raisons : il est difficile de changer les habitudes de fonctionnement d'où l'intérêt d'y travailler avant de démarrer le LAEP, le manque de temps après la séance d'où l'intérêt d'avoir un outil qui permet d'être rapide et d'aller à l'essentiel et l'équipe étant réduite à 2 accueillants permanents nous n'avons pas besoin de transmettre ce qui s'est passé à d'autres accueillants.

Actuellement, nous utilisons d'autres outils qui nous permettent de réaliser des bilans qui ne sont pas insatisfaisants mais qui pourraient être plus pertinents grâce à une mesure plus rigoureuse des objectifs à atteindre. Une grille d'observation précise permet de recentrer le partage entre accueillants sur le professionnel, de se concentrer sur l'essentiel, de sortir de l'arbitraire.

Les autres outils :

- Le cahier de bord où nous faisons une synthèse de ce qui s'est passé au cours de la séance, des observations des deux accueillantes.
- La supervision où nous évoquons les difficultés que nous vivons dans les LAEP.
- Les réunions du comité de suivi (3 fois par an) avec différents partenaires (PMI, Service social, coordonnateur ZEP, Centres Sociaux, Bibliothèque, municipalité, CAF, halte d'enfant) permettent de présenter un bilan quantitatif et qualitatif de vive voix et

en temps réel, d'évoquer les difficultés rencontrées et de mettre en commun les avis et remarques de chacun et d'être réactif rapidement.

- Une enquête auprès du public accueilli afin de percevoir quelles sont les attentes des familles.

Travaux en atelier :

A partir des objectifs des lieux d'accueil enfant-parent, il s'agit de trouver des outils d'observation permettant d'évaluer si les objectifs sont atteints.

Synthèse des travaux :

Mesure des objectifs :

1- Socialiser le jeune enfant : ces lieux permettent aux enfants de moins de 6 ans de rencontrer d'autres enfants et de partager l'espace et les jouets disponibles en toute sécurité puisqu'un parent reste présent.

Observations permettant de mesurer comment cet objectif est atteint :

- L'enfant s'éloigne du parent.
- L'enfant joue ou entre en relation avec d'autres enfants.
- L'enfant commence à respecter les règles du lieu.
- L'enfant sollicite un adulte ou un autre parent.
- L'enfant prend des initiatives.

2- Faciliter une séparation en douceur de l'enfant et de son parent en vue de son entrée dans d'autres structures d'accueil et dans les écoles.

Observations de mesurer comment cet objectif est atteint :

- Le parent passe le relai, fait confiance à un autre parent.
- Le parent prend l'initiative pour un enfant qui ne se déplace pas seul, de l'installer sur le tapis.
- Prise de distance entre enfant et parent.
- Capacité à accepter la présence d'un tiers (pour le parent et pour l'enfant).
- Fréquentation régulière (quantifier la fréquence de venue par semaine, par mois et la durée).
- Age de l'enfant.

3- Il s'agit pour les parents de passer un moment avec d'autres parents et des professionnels avec lesquels ils peuvent, s'ils le désirent, échanger leurs préoccupations parentales et être rassurés dans un climat convivial.

Observations permettant de mesurer comment cet objectif est atteint :

- Le parent échange avec d'autres adultes (parents et accueillants).
- Echanges de conseils, d'expériences entre parents.
- Soutien, solidarité envers un autre parent.
- Liens qui perdurent en dehors du lieu.
- Capacité à accueillir d'autres parents (relations multiculturelles).
- Le parent adopte une autre pratique éducative.
- Appropriation du lieu (participation au rangement, autonomie pour évoluer dans le lieu).
- Pouvoir partager une idée, une information, un gâteau...
- Des parents font la promotion du lieu, accompagnent d'autres parents.
- Accepter la différence de l'autre.

4- Prévenir les difficultés de socialisation, du lien enfant-parents et faciliter pour l'enfant l'investissement des premiers apprentissages.

Observations permettant de mesurer comment cet objectif est atteint :

- Capacité du parent à poser le cadre, à faire respecter les règles du lieu, à poser les limites.
- Capacité à demander de l'aide, à consulter.
- Capacité à répondre aux besoins de l'enfant.
- Initiatives de parents envers leur enfant (accompagnement dans ses apprentissages...).